

# CHAMPIONNAT D'AQUITAINE DE SLALOM CANOË-KAYAK

## ORTHEZ - LES 20 ET 21 JUIN 2015

Les épreuves se dérouleront sur la rivière artificielle d'Orthez. Le débit d'eau ne sera moyen (5 à 6 m<sup>3</sup>/s). Le samedi les courses des petits aurons lieu sur le milieu de la rivière (pas de gros seuil). Le dimanche il faudra passer les seuils du haut sans qu'aucune porte difficile n'y soit positionnée.

### Le samedi 20 juin 2015 :

12h00 heure limite pour la confirmation des compétiteurs et juges du samedi  
Jusqu'à 12h30 entraînement libre sur la rivière sous la responsabilité des clubs  
13h00 retrait des dossards c/ caution ou pièce d'identité. Règlement des droits d'inscription  
13h00 montage du parcours slalom "petits"  
13h00 réunion des juges du samedi  
14h00 courses individuelle des Poussins, Benjamins, Minimes (2 courses : qualif et finale)  
17h30 course des bidouilles (équipes de deux bateaux – une seule manche)  
18h00 heure limite pour les confirmations des compétiteurs et juges du dimanche  
18h30 remise des récompenses "petits"  
19h00 montage du parcours slalom pour le dimanche et démonstration du parcours

### Le dimanche 21 juin 2015 :

8h00 remise des dossards c/ caution ou pièce d'identité. Règlement des droits d'inscriptions  
9h00 Course de qualifications des Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans en individuels  
13h00 finale des Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans en individuels  
16h30 course des patrouilles (équipes de trois bateaux – une seule manche)  
17h00 retour des dossards  
17h00 remise des récompenses

L'organisation se réserve le droit de modifier le programme en fonction du nombre d'inscrits.

### INSCRIPTIONS

Inscriptions **en ligne uniquement** [http://www.ffck.org/eau\\_vive/](http://www.ffck.org/eau_vive/) . Les droit d'inscription sont de 5€ par bateau le samedi et 10 € par bateau le dimanche. 5€ par patrouille. Un chèque par club libellé à 'ONCK' est a remettre le Samedi de 10H à 18H. Toute inscription hors délai entraînera une pénalité de **35 €** (en plus des droits d'inscription)

### RENSEIGNEMENTS

Manu TIXIER 06 12 92 24 19

### JUGEMENT

**3 à 11** bateaux inscrits -> **1** juge de porte non compétiteur. **12** bateaux inscrits ou + -> **2** juges de porte non compétiteurs . Le nom des juges devra être indiqué lors des confirmations. **100 € par manche pour les juges manquants.**

**SECURITE** : Le contrôle au départ des gonfles, anneaux de bosse, casque, gilets et chaussons sera systématique. Cf. art. RG34, RG35, RG36, RP48, RP49 et RP50 du règlement.

### DORMIR

- Office de Tourisme d'Orthez : 05.59.38.32.84  
- Hôtel restaurant Kyriad (Partenaire du club), à 1 km : 05.59.69.28.77

### BUVETTE

sera ouverte le samedi après-midi (14h00 – 16h00) pour crêpes et boissons; le dimanche matin à partir de 8h00 pour thé/café et de 9h30 pour crêpes, sandwiches, boissons, jusqu'à 17h30.

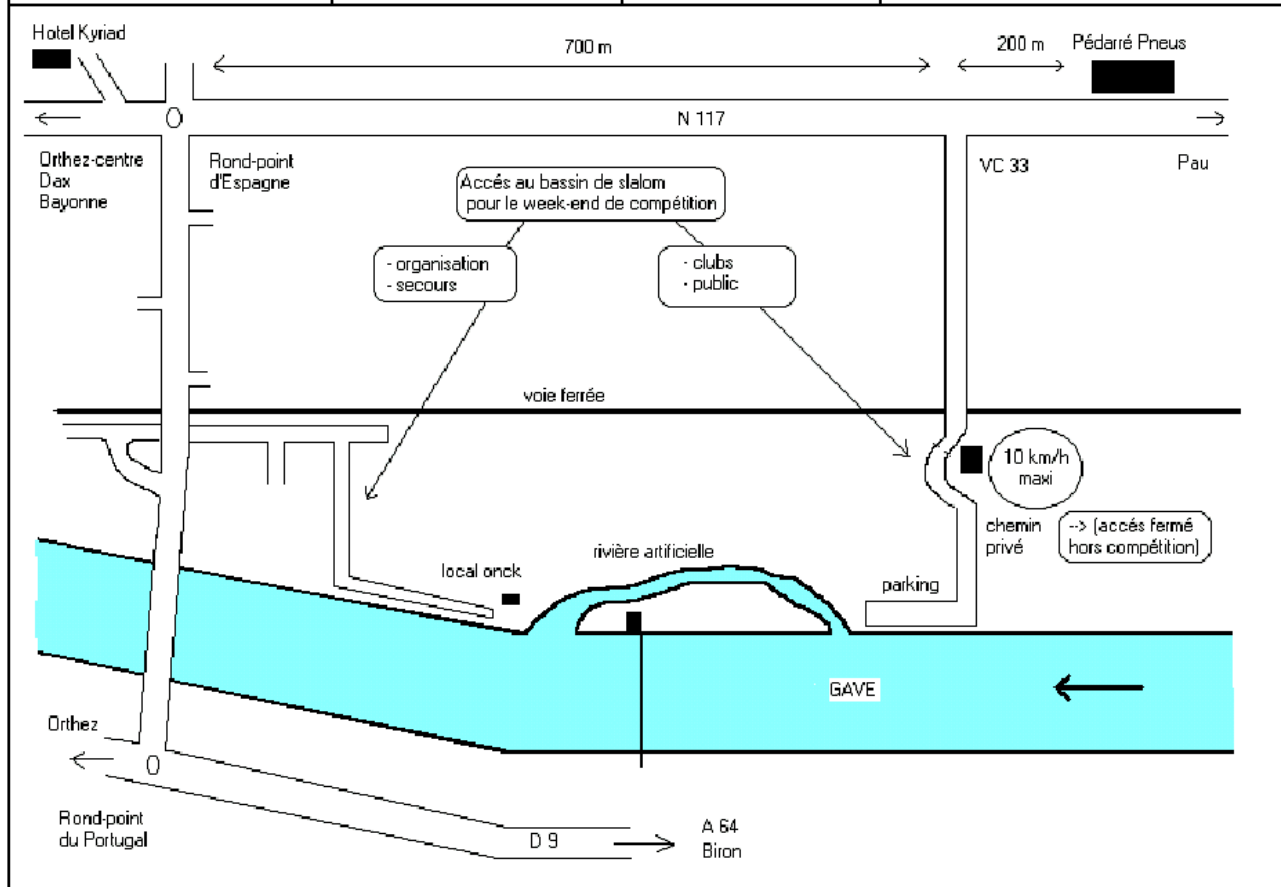
### ACCES A LA RIVIERE (Plan à la suite)

**L'accès par l'aire des gens du voyage est réservé à l'organisation.** L'accès se fera obligatoirement par la route de Pau (N.817). Occasionner le moins de gêne possible aux riverains. Respecter l'environnement et les propriétés privées qui entourent le bassin. Utiliser les poubelles et le WC chimique.

## MANGER

- Buvette du club : sandwiches, grillades, crêpes, boissons.
- Centre commercial et Cafétéria E. LECLERC (Partenaire du club), à 5 minutes, rte de Bayonne

<p>← <b>Kyriad Hôtel</b> <b>05.59.69.28.77</b></p> <p>direction Orthez, 200m après le rond-point, à droite</p>	<p>← <b>E. Leclerc</b></p> <p>centre commercial cafétéria route de Bayonne, à 5 minutes</p>	<p>← <b>Hotel Restaurant Godfroy</b> Bon Coin pl Armes 64300 ORTHEZ • 05 59 69 08 90</p>	<p>← <b>Camping de la source</b></p> <p>200m après la salle Pierre Seillant</p>
--	---	--	---



			<p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p>
--	--	--	--

			<p>Hôtel Restaurant <b>GODFROY</b> "Au bon coin"</p> <p>Place d'Armes 64300 ORTHEZ</p> <p>05.59.69.08.80</p>	
--	--	--	--	--